

COMPTE RENDU

Conseil Municipal du 10.04.2018

PRESENTS: GAUTHIER Florence, CROUZEL Denis, MARONGIU Yann, ROUSSARIE M-Claude, GUELUY-DEWINNE M-José, SAFER Laurence, CHARTIER J-Marc, MAGNEE Evelyne, DELBARY Thierry, EYBERT-BERARD Sylvie, VAN GILS Ivo, CHARLET J-François,

ABSENTS EXCUSES : HIRSZOWSKI Isabelle (procuration à CHARTIER), LAWRENCE Mark (procuration à SAFER).

M. Denis CROUZEL a été désigné comme secrétaire de séance.

Délibérations :

- 1- Affectation du compte de résultat de 2017 « Budget Assainissement de l'exercice 2018 »
- 2- Affectation du compte de résultat de 2017 « Budget Principal de l'exercice 2018»
- 3- Vote des Taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'exercice 2018
- 4- Orientations budgétaires Budget Assainissement de l'exercice 2018
- 5- Orientations budgétaires Budget Principal de l'exercice 2018
- 6- Vote du Budget Primitif de l'Assainissement de l'exercice 2018
- 7- Vote du Budget Primitif Principal de l'exercice 2018
- 8- Avenants au Marché de Travaux – Espace Communal
- 9 -Retrait délibération n°2018-20-03-0004 Adhésion de la CCVH au SMBVVD pour l'exercice de la compétence GEMAPI.

DIVERS

La séance ouverte à 9h30

Madame le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des observations sur le procès-verbal de la séance du 20.03.2018. **Adopté à l'unanimité.**

1- AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2017 BUDGET ASSAINISSEMENT 2018.

Madame le Maire, présente le résultat excédentaire de la section de fonctionnement devant être affecté prioritairement à la Section d'investissement pour couvrir les dépenses d'investissement.

Vu :

- l'excédent de fonctionnement cumulé s'élevant à : 13 968.50 €,
- le résultat d'investissement s'élevant à : + 15 565 €,

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas affecter à la section d'investissement, et d'inscrire la totalité du résultat de fonctionnement reporté au compte 002 pour 13 968.50 € au budget primitif de 2018.

ADOPTE A L'UNANIMITE

2- AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2017 BUDGET PRINCIPAL 2018

Madame le Maire, présente le résultat excédentaire de la section de fonctionnement devant être affecté prioritairement à la Section d'investissement pour couvrir les dépenses d'investissement.

Vu :

- l'excédent de fonctionnement cumulé de la section de fonctionnement s'élevant à : 179 939.06 €,
- le résultat d'investissement s'élevant à : + 4 108.61 €,

Compte tenu des restes à réaliser présentant un débit : - 20 405 €,

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter exceptionnellement le résultat comme suit :

En recette d'investissement : Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 148 249.60 € montant nécessaire pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

En recette de fonctionnement : Compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 31 689.46 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

3- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES de 2018

Madame le Maire expose au Conseil municipal que les bases d'imposition prévisionnelles de 2018, ont légèrement évoluées par rapport à 2017 de ce fait, propose au Conseil Municipal de maintenir les taux de la fiscalité directe au même niveau que l'année 2017, comme suit :

Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2018 :

- ✓ Taxe d'habitation 18.10 % Produit attendu : 182 448 €
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties 19.36 % Produit attendu : 130 157 €
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties 98,91 % Produit attendu : 30 266 €

Pour mémoire produits attendus et taux pour l'exercice 2017 :

- ✓ Taxe d'habitation 18.10 % Produit attendu : 182 810 €
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties 19.36 % Produit attendu : 129 034 €
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties 98,91 % Produit attendu : 29 772 €

ADOpte A L'UNANIMITE

4- ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT de 2018

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'en date du 05 février dernier lors du vote du compte administratif de 2017, nous avons débattu sur les orientations budgétaires.

Après avis de la commission des finances réunie en séance le 06.04.2018, il est demandé à l'Assemblée de débattre sur les orientations budgétaires définitives qui lui sont présentées.

Ceci exposé ;

Le Conseil municipal, **DONNE ACTE** à Madame le Maire de la présentation des réflexions sur les orientations du budget de l'exercice 2018 telle qu'elles figurent en annexe à la présente.

ADOpte A L'UNANIMITE

5- ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU BUDGET PRINCIPAL de 2018

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'en date du 05 février dernier lors du vote du compte administratif de 2017, nous avons débattu sur les orientations budgétaires, sans avoir connaissance de l'état de la fiscalité (FDL) et des dotations en exploitation.

Ceci exposé ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DONNE ACTE** à Madame le Maire de la présentation des réflexions sur les orientations du budget de l'exercice 2018 telle qu'elles figurent en annexe à la présente.

ADOpte A L'UNANIMITE

6- VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT EXERCICE 2018

Madame le Maire donne la parole à Mme ROUSSARIE Adjointe, qui présente :

Le budget primitif de l'assainissement pour l'exercice 2018 par chapitre en dépenses et recettes de fonctionnement, ainsi qu'en investissement et arrête la balance générale comme-suit :

BALANCE GÉNÉRALE

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	18 069.00 €	18 069.00 €
Fonctionnement	25 289.50 €	25 289.50 €

ADOpte A L'UNANIMITE

7- VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL EXERCICE 2018

Madame le Maire donne la parole à Mme ROUSSARIE Adjointe, qui présente :

Le budget primitif principal pour l'exercice 2018 par chapitre en dépenses et recettes de fonctionnement, ainsi que le détail à l'investissement (chapitres et opérations) et arrête la balance générale comme-suit :

BALANCE GÉNÉRALE

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	469 917.04 €	469 917.04 €
Fonctionnement	681 034.46 €	681 034.46 €

Après s'être fait présenter le budget, Mme le Maire reprend la parole et demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

ADOPTE A L'UNANIMITE

8- AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX -ESPACE COMMUNAL

Madame le Maire donne la parole à Monsieur CROUZEL Denis responsable du suivi des travaux.

M. CROUZEL ces avenants concernent la pose de carrelage sur les marches au niveau de la MAM, et la pose de plancher sur la petite terrasse à l'entrée de la MAM pour un montant de : 6 086.80 € TTC, soit :

N° Lot	N° avenant	Montant avenant TTC	Nouveaux montant du marché TTC
8 - Carrelage	8	386.80 €	27 251.50 €
4 -Menuiseries extérieures	9	5 700.00 €	55 776.00 €

Ainsi le montant total des avenants est donc de + 19 903.03 € TTC

ADOPTE A L'UNANIMITE

9- RETRAIT D'ACTE N° 2018-20-03-0004 "Adhésion de la Communauté de Commune de la Vallée de l'Homme au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne (SMBVVD)"

Madame le Maire rappelle qu'en séance du 20 mars dernier sur la demande de la communauté de communes de la Vallée de l'Homme (CCVH), nous avons délibéré pour adhérer au SMBVVD pour l'ensemble du périmètre intercommunal pour l'exercice de la compétence GEMAPI.

INFORME que la CCVH a été saisie par le contrôle de la légalité précisant que cette extension de périmètre n'était pas à soumettre à l'avis des communes. De ce fait, il est nécessaire de retirer la délibération visée ci-dessus en objet.

ADOPTE A L'UNANIMITE

DIVERS :

Travaux Salle d'Exposition :

Mme MAGNEE : pour ces travaux, les agents communaux peuvent nous aider, qui peut se joindre à nous ? et quand ?

M. CHARLET : nous ferons ces travaux un jour de pluie et au moment venu, nous verrons entre nous qui peut être présent. Pour le plancher usager qu'en faisons-nous ?

M. CROUZEL : il faudra le monter à la déchetterie. J'ai vu avec M. MARONGIU que le pilier central que l'on voulait enlever, apparemment celui-ci tient la cloison du haut. Deuxième chose voir si l'on peut couper le mur à l'entrée afin d'éviter des marches.

Mme. GUELUY-DEWINNE : dans le Presbytère nous n'avons pas de meubles pour ranger le matériel.

Mme le Maire : nous pouvons y mettre la grande vitrine qui ferme à clé.

Bibliothèque :

M. CHARLET : nous avons récupéré des étagères que nous allons installer dans le nouveau local, puis après il faudra des mains pour déménager. Il faudrait pour cela prévoir un élévateur.

Travaux au Préau :

M. MARONGIU: pour faire au plus simple et au moins coûteux, faire un plafond en plâtre, à ce sujet j'ai demandé un devis. Voir aussi pour l'électricité. Demander aux Agents communaux d'enlever les lavabos et de repeindre les murs.

M. CROUZEL : Il faudra prévoir la sécurisation du pilier central.

M. CHARLET : va demander à M. SEGUY un deuxième devis pour la plâtrerie.

Ecoles/Vide-greniers :

Mme le Maire : la Maîtresse a passé tout son samedi seule pour préparer le vide-greniers du 08.04.2018, elle a trouvé beaucoup de livres de collection et va s'en occuper cet été avec ses enfants pour les répertorier.

M. MARONGIU : c'est une personne qui s'investit beaucoup, elle prend sur son temps libre pour nos écoles.

Mme SAFER : les recettes nettes pour ce vide-greniers s'élèvent à 900 €.

Sécurité routière :

Mme SAFER : le référent de la Brigade de gendarmerie pour Plazac est M. GENRE.

Jardin médiéval :

M. MARONGIU : a rencontré M. BOEBION, celui-ci m'a demandé s'il était possible que nous prêtions la combe au-dessus du cimetière pour faire un verger où seront plantées des vieilles variétés de fruitiers.

Mme le Maire : c'est d'accord pour la combe. De plus, M. ARNOLD Architecte des Bâtiments de France a validé le projet de la fontaine du jardin médiéval.

Bâtiment ancienne poste :

M. CHARLET : qu'avons-nous décidé pour ce bâtiment le mettons-nous en location ou en vente ?

Mme le Maire : comme il était prévu nous le mettons en vente, car il y a trop de travaux. Nous attendons la décision des services du Conseil Départemental pour l'installation d'artisans professionnels et/ou d'artisans d'arts.

M. MARONGIU : ce bâtiment est en vente à l'agence immobilière de M. Franck BUREAU.

M. VAN GILS : le dentiste qui devait venir s'installer n'est plus intéressé car ce bâtiment n'est pas conforme.

Mme le Maire : effectivement il n'était pas intéressé par l'ancienne poste, mais a trouvé l'option de l'ancienne bibliothèque compatible pour recevoir un cabinet de dentiste.

Informations diverses :

Mme le Maire : le GRETA nous informe qu'une formation est prévue sur la fibre optique, si vous êtes intéressés, vous rapprocher du secrétariat de la Mairie.

M. CHARLET : nous avons des problèmes concernant la connexion internet, je me suis rendu chez Orange à Périgueux, leur réponse a été la suivante : « c'est de la faute de la Mairie, donc voyez avec eux ». Il serait judicieux de leur faire un courrier.

La séance est levée à 12h15